

RESEAU DE TRANSPORTS PUBLICS DANS L'AGGLOMERATION DE DELEMONT

M.02.1

CONTEXTE

La ville de Delémont bénéficie d'une excellente position sur les réseaux de transport ferroviaire et routier, au carrefour d'axes de communication importants. Elle peut dès lors prétendre se rattacher au réseau des villes suisses, conformément au Projet de territoire Suisse. L'ouverture de l'A16, le renforcement de la liaison routière vers Bâle, la proximité avec la gare TGV de Belfort-Montbéliard et l'amélioration de l'offre en transports publics avec des courses cadencées à la demi-heure en direction de Bâle, Biemme et au quart d'heure en direction de Porrentruy permettent de renforcer l'attrait de la capitale jurassienne. Pour faire profiter l'ensemble du territoire de cette position favorable, la structure et les correspondances du réseau régional de transports publics doivent être maintenues et renforcées.

A l'échelle locale, le réseau de transports publics urbains de Delémont ne constitue qu'une offre de base. La desserte des zones d'habitation, de la vieille ville, du quartier de la gare et de l'hôpital est assurée par des lignes de bus et par un service à la demande.

Les communes autour de Delémont fonctionnent toujours plus dans une logique d'agglomération, avec de nombreux déplacements en direction du cœur de pôle. Le réseau urbain dessert une ville de 12'600 habitants dans une agglomération de plus de 27'200 habitants. Avec une telle clientèle, un réseau urbain de qualité, comprenant tous les modes de déplacement, peut se développer et contribuer à la diminution de la saturation du réseau routier. La relative proximité de ces communes, situées à moins de 6 km de part et d'autre de la gare et du centre de Delémont, et la structure des lignes permettent la mise en place d'une offre en transports publics performante en assurant une bonne rotation des véhicules dans un horaire cadencé. Aux heures de pointe, les engorgements rencontrés sur certains points du réseau routier génèrent parfois des retards. Le réseau des transports publics se doit de présenter un caractère véritablement urbain avec des fréquences élevées dans le périmètre de l'agglomération. Il peut être étendu à d'autres communes en fonction des besoins, des moyens et des possibilités techniques d'exploitation.

L'agglomération de Delémont devrait continuer de connaître une croissance soutenue à l'avenir. Il convient de déterminer le plus tôt possible la structure et les prestations d'un réseau d'agglomération de manière à privilégier des axes de développement urbain bien desservis, notamment par les transports publics.

ENJEUX

Maîtrise du trafic d'agglomération et coordination entre urbanisation et transports publics

La problématique des transports dans l'agglomération de Delémont découle de la fiche U.10.1 « Agglomération de Delémont ». Rappelons que les objectifs en matière de trafic des agglomérations, déterminés par la Confédération, sont :

- la maîtrise du trafic dans les agglomérations. Les projets d'agglomération interviennent en accroissant l'efficacité de l'ensemble du système de transports dans l'agglomération; conformément au principe du développement durable. Ils veillent au respect et à la promotion des dimensions économiques, écologiques et sociales et engagent tous les modes de transport à disposition en fonction de leurs aptitudes respectives dans un contexte donné ;
- la coordination de la planification urbaine et des transports. L'urbanisation et la planification des infrastructures de transport sont coordonnées afin de créer des structures urbaines qui utilisent de manière optimale les surfaces et les modes de transport disponibles. La densification du milieu bâti et la planification des installations à forte fréquentation en fonction de leur accessibilité par les transports publics et par la locomotion douce ainsi que la création d'une nouvelle halte ferroviaire à la Communance constituent trois exemples d'une telle approche. Une approche globale de la démarche de planification et de coordination contribue par ailleurs à réduire à la fois les atteintes à l'environnement et la consommation de ressources.